



COMMUNIQUÉ

Sélections professionnelles AS et ASHQC

Ce que dit l'administration

Par arrêtés du ministre de la défense en date du 17 mars 2015, sont ouvertes au titre de l'année 2015 des sélections professionnelles permettant :

- Aux ASHQC titulaires, réunissant au moins trois ans de fonctions en cette qualité au 1^{er} janvier 2015, de suivre une formation d'AS : **11 postes** sont ouverts.
- Aux AS titulaires au 1^{er} janvier 2015 de suivre une formation en vue de l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier ou d'un certificat équivalent : **10 postes** sont ouverts.

La **date limite** de retrait du dossier d'inscription et de clôture des inscriptions est fixée au **27 avril 2015**.

Téléchargement des dossiers d'inscription :

- par internet : <http://www.concours-civils.defense.gouv.fr> ;
- par intradef : <http://portail.sga.defense.gouv.fr/espace-ministeriel-rh>.

Commentaires FO

FO revendique toujours plus de postes pour de multiples raisons justifiées, dont :

- Un plan de charge en augmentation,
- La création en 2010 d'un corps d'ISGS dont l'effectif insuffisant pourrait mettre en péril certaines missions...

FO réclame aussi des ASHQC/défense pour éviter la « privatisation » des services.

Paris, le 10 avril 2015